



Formation STARS 4 : Stage Technique d'Appui en Radioprotection et en Sécurité : Module Contrôles et Mesures de Radioprotection

PUBLIC

Personnel d'entreprises extérieures devant se professionnaliser dans la maîtrise des dispositions opérationnelles de radioprotection et réaliser des mesures et contrôles de RP.

PRE REQUIS

Savoir lire, écrire comprendre et parler la langue française
ET

Avoir suivi et réussi le module STARS TC ou STARS 0
OU

Avoir un diplôme équivalent (Cf. tableau annexe Note technique STARS).

ET

Avoir acquis une expérience professionnelle en ZC dans le domaine de la maintenance ou logistique ou sécurité/RP en tant que chargé de travaux, chargé d'affaire, chargé de surveillance ou chargé de vérification et ayant permis d'acquérir une expérience opérationnelle datant de moins de 10 ans sur un ou plusieurs CNPE français, correspondant à au moins une campagne annuelle d'arrêt de tranche (une campagne doit comprendre au moins 3 arrêts de tranche) ou une période de 2 ou 3 mois consécutifs en arrêt de tranche ou non.

DUREE

4 jours, 28 heures.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

2 mini et 12 maxi / session



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser les matériels de radioprotection.
- Déterminer la limite de détection d'un appareil RP.
- Réaliser le contrôle de bon fonctionnement d'un appareil de mesure.
- Interpréter les évolutions de mesure d'un matériel de RP.
- Réaliser une cartographie en RP.
- Appliquer la conduite à tenir en cas d'alarme d'un matériel RP.
- Différencier les principaux matériels de confinement et l'adéquation avec les risques liés au chantier.
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « Thème maîtrise des chantiers ».
- Maîtriser le référentiel RP chapitre 5 « Thème Zone surveillée/Zone contrôlée et propreté radiologique des installations ».
- Expliquer à tout intervenant le sens des règles à appliquer sur CNPE dans le domaine RP.
- Interpréter les mesures de RP.

CONTENU

- Détection
- Les appareils de mesure
- Mesures des risques d'irradiation et de contamination
- Maîtrise des chantiers, des zones surveillées et contrôlées

MOYENS

- **Pédagogiques** : Apports théoriques et mises en situation pratique.
- **Techniques** : Salle de formation équipée, en ZC sur CNPE. Remise d'un document stagiaire.
- **D'encadrement** : Formateur(s) habilité(s). 1 formateur par groupe de 6 stagiaires pour les séquences pratiques avec appui d'un technicien EDF.

EVALUATION : Validation des Acquis en Situation (VAS) et Validation des Acquis Théoriques (VAT).

VALIDATION : Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis et d'un certificat de stage en cas de réussite. Validité 3 ans.

TOLERANCE : 1 an (sans intervention dans le domaine concerné). A partir du 01/07/2019, tolérance : 6 mois.

RECYCLAGE : Obligatoire. Repose sur le module de recyclage STARS 4 (Durée : 2 jours, 14 heures) (Réf. TRIHOM : R224).